

No. 105.

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1853.

BILL.

**Acte pour mieux assurer aux occupants
une compensation pour les améliorations
faites par eux sur les terres en
certains cas.**

Reçu et lu la 1ère fois, mardi, le 12 octobre
1852.

Seconde lecture, lundi, le 18 octobre 1852.

M. SANBORN.

QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.